

# RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata tenue par visioconférence, le 19 mai 2021 à 19:30 heures.

**PRÉSENCES** Mme Vicky Ouellet (Lac-des-Aigles), M. Fernand Albert (Lejeune), M. Simon Bolduc (Pohénégamook), M. André St-Pierre (St-Athanase), M. Keven Lévesque Ouellet (St-Elzéar-de-Témiscouata), M. Alain Dubé (St-Eusèbe), M. Richard F. Dubé (St-Honoré-de-Témiscouata), M. Claude Gallant (St-Jean-de-la-Lande), M. Carlo Ouellet (St-Pierre-de-Lamy) et M. Gaétan Ouellet (Témiscouata-sur-le-Lac), tous membres du conseil d'administration et formant quorum sous la présidence de M. Claude H. Pelletier (Rivière-Bleue).  
Assistent également M. Maxime Groleau (RIDT).

1) **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par M. Claude H. Pelletier.

Il est proposé par Mme Vicky Ouellet, appuyé par M. Simon Bolduc, d'adopter l'ordre du jour et de garder le point varia ouvert.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2021-1542**

2) **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE RÉGULIÈRE**

M. Maxime Groleau effectue la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée régulière et en fait un suivi, pour la rencontre tenue le 17 mars 2021.

M. Claude H. Pelletier demande aux membres s'ils ont des questions ou commentaires.

Il est proposé par M. Alain Dubé, appuyé par M. Richard F. Dubé, et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 17 mars 2021 soit accepté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2021-1543**

3) **COMPTES PAYÉS ET À PAYER**

M. Maxime Groleau effectue la lecture des comptes payés et à payer.

Il est proposé par M. André St-Pierre, appuyé par M. Simon Bolduc, que les listes suivantes des comptes payés et à payer soient acceptées.

**COMPTES PAYÉS AU 17 MAI 2021**

Acklands Grainger Inc	339.18 \$
AOMGMR	352.98 \$
Avantis Coopérative	38.67 \$
Banque Nationale du Canada	368.12 \$
Caisse Pop. Desjardins des Lacs de Témiscouata	1 059.96 \$
Caisse Pop. Desjardins du Transcontinental	108.28 \$
Deschênes René	229.95 \$
Distribution Francis Inc	641.28 \$
Élevage P. Deschênes	396.66 \$
Émond Denis	200.87 \$
Financière Banque Nationale	900.68 \$
Garage André L'Italien	1 485.67 \$
GLS Logistics Canada LTD	160.25 \$
Gravier Bérubé & Fils Inc	495.83 \$
Harnois Énergies	1 546.95 \$
Imprimerie Excel Inc	447.21 \$
La Buanderie Rivière-du-Loup Ltée	120.72 \$
La Capitale assurance	2 943.49 \$
MonBuro.Ca	519.46 \$
Municipalité de Dégelis	1 752.00 \$
Pages Jaunes	41.93 \$
Pelletier & Labrie	4 139.10 \$
Pelletier Pierrette	115.68 \$
Pétroles JMB	30.99 \$
Pièces Témis Inc	153.82 \$
Place du Travailleur enr.	830.65 \$
Potvin Jacinthe	14.89 \$
Radiateur Martin Inc	770.87 \$
Radio Dégelis	220.75 \$
Raymond Chabot Grant Thornton	6 668.53 \$
RMG Prévention	173.24 \$
Robin Veilleux assurances	305.20 \$
Roy Gaétan	50.00 \$
Info-Dimanche	882.33 \$
Bell Canada	1 091.33 \$
Conteneurs KRT Inc	14 076.24 \$
DAS Fédéral	2 325.03 \$
DAS Provincial	6 681.23 \$

Hydro-Québec	5 468.20 \$
Laurentides Re/sources Inc	1 992.85 \$
Les Exploitations JAFFA Inc	194 880.50 \$
Master Card	2 369.62 \$
MonBuro.Ca	85.38 \$
Simetech Inc	2 770.90 \$
Société V.I.A. Inc	21 276.18 \$
Starke	8 472.74 \$
<b>Total payés</b>	<b>289 996.39 \$</b>

COMPTES À PAYER AU 17 MAI 2021

AGAT Laboratoires	143.15 \$
AOMGMR	229.95 \$
Avantis Coopérative	481.97 \$
Banque Nationale	368.12 \$
Bell Canada (1-800)	114.87 \$
Caisse Pop. des Lacs de Témiscouata	1 177.68 \$
Caisse Pop. Desjardins du Transcontinental	189.50 \$
Clément St-Pierre	11.00 \$
Co-éco	1 379.70 \$
Conteneurs KRT Inc	57 727.77 \$
CSSFL	38.81 \$
Émond Denis	172.46 \$
Excavation Émilien Ouellet Inc	1 624.99 \$
Exploitations JAFFA Inc	98 516.42 \$
Ferme Yves Pelletier	517.39 \$
Financière Banque Nationale	900.68 \$
GLS Logistics Canada LTD	61.82 \$
Gravier Bérubé & Fils Inc	2 529.44 \$
Harnois Énergies	3 812.43 \$
Imprimerie Excel Inc	504.63 \$
Info-Dimanche	40.00 \$
La Buanderie Rivière-du-Loup Ltée	36.79 \$
La Capitale assurance	2 991.96 \$
Laurentide Re/Sources Inc	946.23 \$
Les Soudures Lebel	137.97 \$
MonBuro.CA	45.39 \$
Municipalité Dégelis	4 560.96 \$
Nordikeau	392.52 \$
Northwest Tires Inc	1 090.00 \$
P. Beaulieu Électrique	3 792.30 \$
Pages Jaune Inc	85.58 \$
Pare-Brise Expert	287.44 \$
Pelletier Pierrette	79.29 \$
Pièces Témis Inc	381.67 \$
Place du Travailleur enr.	428.08 \$
Potvin Jacinthe	50.34 \$
QNDE	569.13 \$
Radiateur Martin Inc	359.88 \$
Raymond Chabot Grant Thornton	718.60 \$
RMG Prévention	184.67 \$
Services Sinistres Express	287.44 \$
Simetech Environnement Inc	2 381.90 \$
Société V.I.A Inc	19 228.19 \$
Transport Baseley	4 532.90 \$
Tribu Communication Web	848.70 \$
<b>Total à payer</b>	<b>214 960.71 \$</b>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2021-1544

4) ADMINISTRATION

a) Démission Yves Lebel

M. Yves Lebel a remis à la RIDT et transmis aux membres du conseil sa démission à titre de délégué à la RIDT et président de l'organisme. Un changement de lieu de résidence l'incite à faire ce choix.

b) Élection à la présidence et à la vice-présidence (au besoin)

Élection d'un(e) président(e) d'élection et d'un(e) secrétaire d'élection

Il est proposé par M. Claude H. Pelletier, appuyé par M. Simon Bolduc, et résolu que M. Maxime Groleau soit nommé président et secrétaire d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2021-1545

Présidence - Ouverture des mises en candidature

Il est proposé par M. Simon Bolduc, appuyé par M. Gaétan Ouellet, que M. Claude H. Pelletier soit proposé à titre de président de la RIDT.

Fermeture des mises en candidature

Il est proposé par M. Simon Bolduc de procéder à la fermeture des mises en candidatures.

M. Claude H. Pelletier accepte la proposition.

M. Claude H. Pelletier est élu au poste de président.

Vice-présidence - Ouverture des mises en candidature

Il est proposé par M. André St-Pierre, appuyé par M. Simon Bolduc, que M. Gaétan Ouellet soit proposé à titre de vice-président de la RIDT.

Fermeture des mises en candidature

Il est proposé par M. Alain Dubé de procéder à la fermeture des mises en candidatures.

M. Gaétan Ouellet accepte la proposition.

M. Gaétan Ouellet est élu au poste de vice-président.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2021-1546**

Autorisation pour les signatures de chèques, accès aux comptes et autres

Suite aux élections des officiers, il est nécessaire de passer une résolution pour autoriser les signataires aux comptes et pour tous les autres effets de la RIDT.

La RIDT souhaite que, pour les ouvertures ou modifications au compte ainsi que les chèques, deux (2) signatures soient nécessaires (dont un employé et un administrateur).

La RIDT souhaite que, pour les transactions par le biais des solutions Internet mises en place par les différentes institutions bancaires utilisées par la RIDT (Desjardins, Banque Nationale et Manuvie), une seule « signature » soit requise.

Il est proposé par M. Richard F. Dubé, appuyé par M. Carlo Ouellet, que les personnes autorisées à effectuer ces opérations, signer les effets et à accéder à tous les comptes pour faire les opérations requises pour la RIDT sont M. Claude H. Pelletier, président, M. Gaétan Ouellet, vice-président, M. Maxime Groleau, directeur général et Mme Jacinthe Potvin, adjointe administrative.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2021-1548**

**c) Suivi - Collecte des encombrants**

M. Maxime Groleau présente les faits saillants de la collecte d'encombrants qui a eu lieu entre le 5 et le 14 mai dernier. Il rappelle qu'il n'y aura pas de collecte à l'automne comme déjà mentionné.

Au total, 708 adresses ont été inscrites pour une demande de collecte dont 358 par téléphone (50 %) et le reste directement par notre site web.

Durant la collecte 135 adresses n'avaient pas de matériel au chemin et 24 endroits présentaient une problématique spécifique (pas d'accès, trop de matériaux, trop long, non admissible, ...). Donc 20 % des inscriptions n'avaient rien au chemin, soit parce que les gens s'étaient inscrits au cas où ou que les matières présentées avaient été récupérées avant la collecte par d'autres personnes.

Le coût de cette collecte spéciale est de 15 135 \$ pour l'ensemble des municipalités selon le contrat avec Exploitation JAFFA soit l'équivalent de 21 \$ par foyer inscrit cette année.

Les matériaux, une fois déchargés au lieu d'enfouissement, ont été triés sommairement pour retirer les pneus, les métaux et les encombrants « rembourrés » puis envoyés à l'écocentre. Tout le reste a été enfoui.

Au total, les employés ont retiré 30,03 tonnes de matières sur 55,07 tonnes collectées (12,21t. de métaux, 1,60t. de pneus et 16,22t. de matelas, divans et autres meubles rembourrés), soit 55 %.

**d) Suivi - Embauche Conseiller en communication/sensibilisation**

Le processus de recrutement n'a pas permis de combler le poste de conseiller/ère en communication et en sensibilisation.

Les besoins sont pourtant très importants pour la RIDT et il faudra songer à réafficher le poste ou confier l'exécution de certaines tâches par le biais de contrats.

**e) Embauche Chargé de projets « Suivi des opérations et des projets »**

M. Jean-François Martin a été choisi pour occuper le poste de chargé de projets « Suivi des opérations et des projets ».

Il est proposé par M. Simon Bolduc, appuyé par M. Carlo Ouellet, que la RIDT embauche M. Jean-François Martin au poste de chargé de projet à compter du 25 mai 2021. Sa période

de probation sera de trois mois et il sera rémunéré à l'échelon 7 du poste occupé pour un emploi à temps plein de 35 heures/semaine.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2021-1549**

**f) Modernisation de la collecte sélective et du régime de compensation financière**

M. Maxime Groleau donne plusieurs explications sur la modernisation de la collecte sélective et le régime de compensation financière qui sera en vigueur au plus tard le 31 décembre 2024.

Au niveau de la future entente de financement à intervenir entre la RIDT et l'organisme de gestion qui sera mandaté par le gouvernement, l'enjeu sera de faire reconnaître les particularités du milieu témiscouatain. Les notions de distances de transport et de collecte ainsi que la faible densité d'unités à desservir seront les points les plus importants, mais tous les systèmes de suivi sont en place pour justifier les choses.

**5) PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

**a) Délégation à la RIDT pour l'élaboration du PGMR de la MRC**

La MRC de Témiscouata va mandater officiellement la RIDT afin de réviser le PGMR.

Lorsque la résolution sera adoptée, un comité de suivi pourra être créé et regrouper différents intervenants touchés par la PGMR.

La MRC serait responsable de :

- réviser la partie qui est en lien avec le territoire d'application (page 12)
- organiser les consultations publiques, quand sera rendu le temps
- procéder aux démarches administratives pour l'adoption d'un PGMR révisé et son entrée en vigueur

La RIDT pourra alors continuer le travail pour toute la partie technique et statistique en lien avec la gestion des matières résiduelles. En ce sens, elle s'assurera de :

- réviser les informations en lien avec les municipalités locales visées
- procéder au recensement des ICI et organismes œuvrant en GMR
- effectuer l'inventaire des matières résiduelles produites
- rédiger les énoncés des orientations et des objectifs à atteindre
- décrire les mesures à mettre en place ainsi que les prévisions budgétaires associées au PGMR

**b) Consultation des ICI à la révision des PGMR du KRTB**

La RIDT (et d'autres organisations) a mandaté l'organisme Co-éco qui organisera une consultation au niveau KRTB (en s'alliant au Living Lab et à Synergie BSL).

L'objectif est de pouvoir planifier les besoins des entreprises, institutions et organismes en lien avec les services de la RIDT pour les 7 prochaines années, durée du futur PGMR.

Pour la RIDT, les objectifs de cette activité sont les suivants :

- Mobiliser les acteurs du territoire en amont de la rédaction du plan de gestion des matières résiduelles
- Favoriser les échanges de bons coups et stimuler la réflexion de tous les intervenants, incluant les municipalités
- Comprendre les freins et les besoins en lien avec la réduction des déchets et créer une banque d'idées et d'actions à poser.

L'activité de concertation sera réalisée par visioconférence le jeudi 27 mai prochain de 13h15 à 16h15 et a pour objectif de créer un espace de partage et de foisonnement d'idées.

**6) GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES**

**a) Suivi - Demandes de subvention MOICI**

La demande déposée à Recyc-Québec a été acceptée et le projet de la RIDT retenu.

Le montant de l'aide financière (168 084 \$) correspond à celui demandé, une fois les taxes enlevées car non admissibles.

Le projet vise à mettre en place un conteneur à chargement avant pour les matières organiques dans tous les sites d'industries, de commerces ou d'institution (ICI) qui en produisent sur le territoire (127 sites).

**b) Échéancier de mise en œuvre des projets**

Le projet présenté par la RIDT au gouvernement et à chaque municipalité se divise en 4 axes. Les demandes de subventions ont été faites et elles ont été acceptées.

Idéalement, la mise en œuvre aurait débuté en mai 2021 mais la pandémie a contrarié cet échéancier. Selon les critères actuels, la RIDT doit procéder aux actions prévues pour qu'elles soient en place avant le 1<sup>er</sup> juin de l'année 2022 et l'ensemble du projet doit être mis en œuvre d'ici la fin 2022.

### Résumé du projet

- Distribution d'équipements de compostage domestique aux résidences et chalets de la région (9 600 unités)
    - Budget prévu 937 971 \$
    - Subvention accordée 691 137 \$
  - Distribution de conteneurs à chargement avant pour les Industries, Commerces et Institutions (127 unités)
    - Budget prévu 216 110 \$
    - Subvention accordée 168 084 \$
  - Mise en place des points d'apports volontaires, dans des conteneurs à chargement avant (35 unités)
    - Budget prévu 42 175 \$
  - Mise en place des dépôts municipaux pour les résidus verts et les résidus domestiques dangereux (17 sites)
    - Budget prévu 55 000 \$
- Budget total 1 251 256 \$  
Subvention accordée 859 221 \$

### Échéancier de travail

- Juin 2021 Choix des emplacements pour les dépôts municipaux  
Choix des points d'apports volontaires
- Juillet-Septembre 2021 Rencontre des ICI pour leur expliquer le projet et prévoir l'implantation
- Juillet-Août 2021 Mise en place des dépôts municipaux
- Septembre 2021 Appel d'offre pour la collecte des conteneurs à chargement avant  
Choix du site de traitement des matières organiques collectées
- Octobre 2021 Appel d'offre pour la fourniture et la distribution des équipements de compostage
- Janvier-Février 2022 Mise en place des conteneurs (ICI et points d'apports volontaires)
- Mai-Juin 2022 Distribution des équipements de compostage au résidences et chalets

#### **c) Matériaux pour les dépôts municipaux de résidus verts**

Le projet complet va nécessiter environ 600 à 700 blocs de béton de 4' pour créer les zones de dépôts dans chaque municipalité.

Il est proposé par Mme Vicky Ouellet, appuyé par M. Carlo Ouellet, d'autoriser M. Maxime Groleau à faire des démarches avec l'entreprise Couillard Construction afin de leur acheter et faire livrer le maximum possible de bloc de béton de 4' à son lieu d'enfouissement de Dégelis. Ces blocs sont ceux qui sont situés au chantier de l'échangeur de l'autoroute 85 à Dégelis.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2021-1550**

#### **7) ÉCOCENTRES**

##### **a) Dépôt - Demande au programme d'aide financière visant l'optimisation du réseau d'écocentres**

Le gouvernement du Québec, par le biais de Recyc-Québec, a lancé un programme d'aide financière visant l'optimisation du réseau d'écocentres québécois.

Il comporte deux volets mais celui qui intéresse la RIDT est le second car l'autre concerne les nouveaux écocentres. Volet n°2 - Accessibilité et bonnes pratiques d'un écocentre ou d'un réseau d'écocentres existant

Un diagnostic des différents besoins pour les écocentres a été fait à l'interne mais tous ces besoins ne sont pas admissibles au programme d'aide financière.

M. Maxime Groleau présente les différents éléments retenus et la demande de subvention qui sera déposée à Recyc-Québec dans le cadre de ce programme. Le coût total des travaux prévus est de 171 009 \$ et la demande d'aide financière de 119 706 \$.

#### Mise de fonds dans un projet dans le cadre du Programme d'aide financière visant l'optimisation du réseau d'écocentres québécois

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata a élaboré un projet d'optimisation des infrastructures pour ses 4 écocentres afin d'améliorer la qualité des matières à valoriser et d'augmenter les quantités détournées de son lieu d'enfouissement (ci-après le «PROJET»);

ATTENDU QUE le PROJET sera déposé auprès de RECYC-QUÉBEC dans le cadre du programme susmentionné en titre, administré par cette dernière (ci-après le «PROGRAMME»);

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata désire contribuer et investir financièrement dans le PROJET.

Il est proposé par M. Simon Bolduc, appuyé par M. Richard F. Dubé, d'autoriser la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata à s'engager financièrement dans le PROJET, en y investissant un montant de cinquante et un mille trois cent deux dollars et soixante-dix cents (51 302,70 \$) (ci-après l'«INVESTISSEMENT») puisé à même ses liquidités internes.

M. Maxime Groleau, directeur général, est autorisé à présenter le PROJET dans le cadre du programme et signer tous les documents requis.

Une copie de la présente résolution sera transmise à RECYC-QUÉBEC afin de valoir à titre d'engagement, auprès d'elle, à concrètement injecter l'investissement aux fins de concrétisation du PROJET.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2021-1551**

**8) VARIA**

**a) Modification des règles pour l'apport de tubulures dans les écocentres de la RIDT**

La Société VIA continue de traiter la tubulure d'érablière à Dégelis mais elle manque de personnel pour ce site. Au Québec, seulement deux endroits recyclent des tubulures, la RIDT et Environek en Beauce avec qui la RIDT et Société VIA travaille déjà pour envoyer les matières triées.

Au vue de la complexité à traiter certaines matières, la RIDT doit procéder à une modification du service. Elle continuera de recevoir sans frais la tubulure 5/16 et la tubulure main mais seulement sans broches métalliques.

Un courrier sera envoyé prochainement à toutes les entreprises ayant un lien avec l'acériculture dans la région du Témiscouata pour les en aviser.

**b) Formation d'un comité pour la préparation budgétaire 2022**

Le prochain budget de la RIDT devra être adopté au plus tard à la séance du mois de septembre 2021. Les projets de gestion des matières organiques, la gestion des écocentres, le remboursement de règlement d'emprunt et certains changements réglementaires auront des incidences importantes sur le prochain budget de la RIDT.

Un comité de travail formé de M. André Chouinard, M. Richard F. Dubé, M. Gaétan Ouellet et M. Claude H. Pelletier est mis en place pour travailler sur les prévisions budgétaires 2022.

**9) PROCHAINE RENCONTRE**

- Mercredi 16 juin 2021
- Pas de rencontre en juillet 2021
- Mercredi 25 août 2021 (4<sup>ème</sup> mercredi)
- Mercredi 15 septembre 2021
- Mercredi 20 octobre 2021
- Mercredi 17 novembre 2021
- Mercredi 15 décembre 2021

**10) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Mme Vicky Ouellet de lever l'assemblée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
2021-1552**

---

Claude H. Pelletier, Président

---

Maxime Groleau, secrétaire-trésorier